

Minutes du notaire Claude PAULET Mende 3E3254 1727-1728 CM

N° photo	DATE	Epoux	Parents époux	Lieux	Epouse	Parents épouse	Lieu	Résumé de l'acte
29	05/06/1727	GRANIER Etienne jeune	feux André et Jeanne ALLO	Fangouzes p Rieutort	HERMANTIER Jeanne	feu Privat et Marie RICHARD	Estables	Ledit GRANIER comme personne libre et majeure, assisté d'Etienne GRANIER son frère aîné, de Pierre GRANIER de Coulagnet et Jean GRANIER des Fangouzes ses autres frères, ladite HERMANTIER de sa mère, Jean HERMANTIER son oncle. Marie RICHARD mère de la fiancée héritière fiduciaire de feu Privat HERMANTIER à charge de rendre l'hérité à l'une de ses filles, en exécution de son testament remet le fidei commis à Jeanne HERMANTIER leur fille, de plus donne à sa fille tous ses biens meubles et immeubles droits et actions présents et à venir sous réserve de pouvoir doter Jeanne HERMANTIER son autre fille, 800 livres pour en disposer à ses plaisirs et volontés, rester usufruitière des biens donnés, vivre ensemble avec les futurs mariés. Conditions en cas de séparation. Inventaire des biens. Fait à Estables maison du feu HERMANTIER.
6	02/05/1727	SAVARIC Claude	feux Pierre et Marguerite LAURIOL	Cocurès- Mende	VINCENS Marie	Joseph et feue Catherine AS...	Mende	Claude SAVARIC originaire de Cocurès habitant depuis plus de 10 ans à Mende. Le fiancé comme personne libre, la fiancée assistée de son père. Joseph VINCENS père de la fiancée donne à sa fille la moitié de tous ses biens droits et actions se réservant l'usufruit sa vie durant, à condition de vivre ensemble. Le fiancé se constitue 500 livres. Fait à Mende, à la maison de Joseph VINCENS, présent Antoine VINCENS boulanger frère de l'épouse.

Minutes du notaire Claude PAULET Mende 3E3254 1727-1728 Divers

N° photo	DATE	1er Intervenant	LIEUX	2è Intervenant	LIEUX	NATURE ACTE	Résumé de l'acte
8	08/05/1727	AVIGNON Jean	Le Mas ville de Mende	AVIGNON Julien	Le Mas ville de Mende	donnation entre vifs	Jean AVIGNON fils à feu autre dit Dhélias du Mas ville de Mende ayant reçu de bons et agréables services de Julien AVIGNON son fils de feu Jeanne BESTION sa femme, par lui émancipé, lui donne tous ses biens meubles et immeubles, droits et actions, présents et à venir sous les réserves et conditions suivantes : légitime paternelle à Jeanne AVIGNON sa fille de la dite BESTION, être nourri, vêtu et entretenu sa vie durant, 100 livres pour en disposer à ses plaisirs et volontés. Charge son fils de lui faire les honneurs funèbres et faire dire un trentenaire de messes dans le mois de son décès. Jean AVIGNON a fait donation de la moitié de ses biens à Claude AVIGNON sa fille dans son CM avec autre Jean AVIGNON dudit lieu , Claude AVIGNON est décédée ab intestat laissant une fille unique Marie AVIGNON agée de 8 ou 9 ans , au cas où Marie AVIGNON sa petite fille viendrait à décéder en bas âge, sans enfant, ledit AVIGNON lui substitue Julien AVIGNON son fils et donataire.
26	30/05/1727	BAFFIE Jean Pierre	Donepau p Arzenc	JOURDAN Jean	Le Giraldès p Arzenc	arrentement	Jean Pierre BAFFIE de Donnepau p Arzenc a arrenté et affermé à Jean JOURDAN beau fils de Jacques ROUQUETTE du Giraldès la métairie qu'il a au Giraldès en qualité de mari et maître des biens dotaux de Marguerite VIEILLEDENT pour 5 années.
41	15/06/1727	BONIDAN Jean	Chabrits ville de Mende	GRANIER Jean	Mende	obligation	Jean BONIDAN de Chabrits confesse devoir à Jean GRANIER hôte de Mende 150 livres pour un prêt destiné au paiement de certains biens fonds acquis à Chabrits et promet de payer d'ici un an.

17	18/05/1727	BONNET Jean	Le Savinier p Rieutort	BONNET David	Le Savinier p Rieutort	transaction	Jean BONNET mari et maître des biens dotaux d'Agnès BONNET, David BONNET frère d'Agnès BONNET et beau frère de Jean BONNET, tous du Savinier p Rieutort passent un accord au sujet des biens de feu Antoinette DORCIERE mère commune d'Agnès et David BONNET décédée ab intestat suite à l'estimation faite par M° DAUDE expert de Lachamp et procèdent au partage des biens. Citée Catherine BONNET sœur d'Agnès et David.
35	07/06/1727	BONNET Louis	Aurenchet p Arzenc	DOMERGUE Antoine	Estables	quittance	Louis BONNET baille des troupeaux à laine du Bas Languedoc habitant d'Aurenchet p Arzenc confesse avoir reçu de Mre Antoine DOMERGUE prêtre et prier d'Estables 119 livres 10 sols pour les frais et dépens exposés par ledit BONNET en la cour du Sénéchal de Nimes.
14	14/05/1727	BOUSQUET Simon, GALY Antoine	Mende	LIBOUREL Jacques	Mende	convention et accord	Simon BOUSQUET, Antoine GALY mari et maître des biens dotaux de d'Isabeau BOUSQUET de Mende d'une part, Jacques LIBOUREL mari et maître des biens dotaux de Marie BONAL fille d'Alexandre BONAL et feu Marie BOUSQUET de Lentondre p St Bazile d'autre part sont sur le point de faire un procès pour les droits légitimaires sur les biens de feu Jean BOUSQUET et Marguerite ALBOUY père et mère desdits BOUSQUET, 6 enfants leur ayant survécu. Jean BOUSQUET est décédé depuis environ 27 ans, ladite ALBOUY depuis environ 14 ans. Jacques LIBOUREL est tenancier des biens des feux BOUSQUET et ALBOUY ses beaux parents. Simon BOUSQUET et Antoine GALY cèdent à Jacques LIBOUREL leurs droits sur les biens des feux BOUSQUET et ALBOUY pour la somme de 75 livres.

2	27/04/1727	BRINGER Pierre	La Brugère P Rieutort	BOUSCHET Jacques	La Rochebelot p Rieutort	rétrocession	Pierre BRINGER de la Brugère p Rieutort, sachant que feu Pierre JAFFUEL de la Rochebelot ayeul maternel de Jacques BOUSCHET dudit lieu a donné à feu Jean BRINGER son père 5 pièces de terres pour 200 livres qu'il lui devait il y a plus de 30 ans, ledit BRINGER rétrocède ces pièces de terre audit BOUSCHET pour 199 livres 10 sols.
18	18/05/1727	CHASSANIS Jean	Chabrits ville de Mende	PAUC Jean	Chabrits ville de Mende	compromis	Jean CHASSANIS d'une part, Jean PAUC mari et maître des biens dotaux d'Isabeau CHASSANIS et André CHASSANIS d'autre part, tous de Chabrits ville de Mende passent un compromis à raison des droits légitimaires sur les biens de feux Guillaume CHASSANIS et Anne MOUTON père et mère communs audits CHASSANIS pour éviter un procès.
1	01/07/1727	COMBES Jacques		LEQUEPEYS Antoine	Mende	quittance	Mre Jacques COMBES prêtre chanoine doyen et syndic du Chapitre de (Bédoues ?) a reçu de Mre Antoine LEQUEPEYS conseiller du roi receveur des tailles du diocèse de Mende 200 livres pour délégation de pareille somme faite en faveur du chapitre de Mende par Sr Antoine CHAPTAL de Cocurès dans le contrat passé entre le Sr LEQUEPEYS et et Jeanne ROUVIERE veuve du Sr CHAPTAL, somme provenant d'un droit de lods du au chapitre de Mende par feux Jean et autre Jean VIDAL père et grand père de l'épouse dudit CHAPTAL.
36	07/06/1727	CREGUT Pierre	La Rochebelot p Rieutort	SEGUIN Pierre	La Rochebelot p Rieutort	quittance	Pierre CREGUT de la Rochebelot p Rieutort confesse avoir reçu de Pierre SEGUIN de la Rochebelot 399 livres 19 sols de constitution dotale faite à Marianne BARRANDON sa belle fille que ledit SEGUIN se serait obligé d'acquitter dans son CM avec Louis CREGUT son fils passé devant nous notaire le 28 décembre dernier .

9	10/05/1727	FAVIER Pierre	Lespinas p Servières	JULLIEN Jean Jacques	Servières	constitution de rente	Pierre FAVIER laboureur de Lespinas p Servières doit à Jean Jacques JULLIEN de Servières 299 livres 15 sols pour un prêt de 24 livres destiné à la construction d'une grange et le restant provenant de pareille somme que ledit JULLIEN aurait payé à son acquit à Barthélémy PEPIN de la Vessière p Rieutort dont il était débiteur d'une obligation et lui constitue une rente rachetable à perpétuité sur tous ses biens de la somme de 15 livres annuel.
22	23/05/1727	FIRMIN François	Runes p Fraissinet de Lozère	MEJAN Claude	Runes p Fraissinet de Lozère	vente	François FIRMIN fils et donataire contractuel de Jean FIRMIN de Runes p Fraissinet de Lozère vend à Sr Claude MEJAN de Runes un petit pré appelé le Devezet situé à Runes plus une pièce labourable appelée la Faisse.
42	16/06/1727	GALLIERE Jacques et Pierre	Le Born	REYNOARD Claude	Badaroux	quittance	Jacques et Pierre GALLIERE père et fils du Born confessent avoir reçu de Claude REYNOARD de Badaroux 99 livres 15 sols d'acompte de la constitution dotale d'Agnès REYNOARD sœur de Claude et leur belle fille et femme suivant son CM passé devant M° BAFFIE.

28	03/06/1727	GILES Vidal	Bergougnoux p Altier	BIGOSE Adam	Coulagnes Basses p Rieutort	transaction	Vidal GILES du Bergougnoux p Altier et Jeanne MAZEL fille de feus Pierre MAZEL et Isabel ALLO de Coulagnes Basses p Rieutort d'une part et Adam BIGOSE de Coulagnes d'autre part en procès passent une transaction au sujet du légat fait par ladite feue ALLO à ladite MAZEL pour ses droits de légitime maternelle, légat restreint de 120 livres attendu l'insuffisance des biens de ladite feue ALLO et la répudiation que ledit BIGOSE faisait de l'hérédité d'icelle, et les actions par les mariés contre Jean CLADEL et Jeanne MAZEL mariés héritiers dudit feu Pierre MAZEL pour un légat fait par ledit feu MAZEL à ladite feue ALLO décédée en decembre 1721 lors de son dernier testament au cas où feu Jean BIGOSE père dudit Adam aurait exigé ledit légat des mariés. Adam BIGOSE rendrait aux mariés 30 livres d'une provisionnelle adjugée aux enfants de ladite feue ALLO et dont le père dudit BIGOSE aurait fait quittance audit Jean CLADEL devant M° BAFFIE , le père d'Adam BIGOSE aurait employé ladite provisionnelle à la nourriture des enfants de la dite feue ALLO.
20	19/05/1727	GLEYZE Antoine	Bahours ville de Mende	JULIEN Jean Jacques	Servières	constitution de rente	Antoine GLEYZE de Bahours doit à Jean Jacques JULIEN de Servières 199 livres 19 sols pour un prêt et lui constitue une rente rachetable perpétuelle de 8 livres par an.
43	28/06/1727	GRASSET Jean Jacques	Mende	CHALDAUREILLE		arrentement	Jean Jacques GRASSET marchand de Mende baille à titre d'affermé la métairie qu'il possède au terroir de Lantondre à CHALDAUREILLE

26	31/05/1727	GREGOIRE (de) Jean	Mende	PELISSIER Louis et Jean Baptiste	Montpellier	Bail à prix fait	Mre Jean de GREGOIRE chevalier seigneur de St Sauveur Nozières Le Marazel Molines et autres places habitant de Mende ayant pouvoir des commissaires du diocèse de Mende baille à prix fait à Louis et Jean Baptiste PELISSIER frères entrepreneurs de travaux publics de la province résidant à Montpellier les ouvrages à faire pour la construction du pont de Quezac sur la rivière du Tarn pour le prix de 6800 livres.
34	07/06/1727	GREGOIRE (de) Jean	Mende	TOQUEBEOUF Jean et Jean Jacques	Le Bruel p Esclanèdes	Bail à prix fait	Jean de GREGOIRE chevalier seigneur de St Sauveur Nozières Le Marazel Molines et autres places habitant de Mende baille à prix fait à Jean et Jean Jacques TOQUEBEOUF maçons du Bruel p Esclanèdes absents Sr Pierre BERTRAND bourgeois de Chanac les ouvrages à faire pour la réparation du pont de Chirac sur la rivière de Coulagnes moyennant la somme de 750 livres.
19	18/05/1727	GROUSSET Grégoire	Mende	BLANC Antoine	Mende	obligation	Grégoire GROUSSET cordonnier de Mende doit à Sr Antoine BLANC chirugien de Mende 99 livres 19 sols pour un prêt et s'engage à rembourser d'ici un an.
31	05/06/1677	HERMANTIER Jean	Boussefol p Rieutort	HERMANTIER Pierre	Tartaronne p Estables	quittance	Jean HERMANTIER de Boussefol p Rieutort confesse avoir reçu de Pierre HERMANTIER son frère de Tartaronne p Estables 222 livres d'acompte pour ses droits légitimaires .

32	06/06/1727	JOUVENEL Denis	Chastel Nouvel	MASSEGUIN Jeanne	Ste H�el�ene	transaction	Denis JOUVENEL et Marguerite TICHIT mari�s du Chastel Nouvel d'une part et Jeanne MASSEGUIN veuve et h�eriti�re de Bernard BROS de Ste H�el�ene d'autre part �tant en proc�s en raison des biens ayant appartenu � Pierre MARTIN de Brajon p Lanu�jols grand p�re maternel de la dite TICHIT, ladite TICHIT fille unique de feus Jean TICHIT et Marie MARTIN, ladite MARTIN fille et cr�anci�re privil�gi�e dudit MARTIN. Jeanne MASSEGUIN dit que feu Bernard BROS son mari jouissait des biens dudit feu MARTIN en vertu de la subrogation que feu Jean MARTIN marchand de Mende aurait pass� audit feu BROS desdits biens qu'il poss�dait par d�cret de justice. Apr�s avoir pris conseil les parties conviennent d'un accord. Les mari�s promettent de payer 1400 livres � Jeanne MASSEGUIN lorsque ses enfants auront l'�ge de majorit� et ladite MASSEGUIN leur c�de tous ses droits sur les biens de feu Pierre MARTIN.
21	23/05/1727	MALAFOSSE Claude	Barjac	GRILHAC Joseph		obligation	Claude MALAFOSSE de Barjac confesse devoir � Sr Joseph GRILHAC et Dlle Marianne CHAYLA veuve de Joseph BONICEL fermiers dudit GRILHAC 350 livres d'arr�g�s de censives dont 230 livres pour les arr�g�s de censives des biens de Mr Pierre OZIOL appartenant maintenant � Mr Etienne MALZAC son beau fils et le surplus sur les biens qu'il poss�de � C�naret. Il promet de payer d'ici la f�te de la St Michel prochain.
39	13/06/1727	MALAFOSSE Jean	Mende	BONICEL Jean Jacques	Mende	obligation	Jean MALAFOSSE fils � autre de Mende confesse devoir � Jean Jacques BONICEL de Mende 599 livres 15 sols provenant d'argent pr�t� ou viande fournie en diff�rentes fois depuis l'an 1716 jusqu'� pr�sent pour l'entretien et subsistance de sa famille suivant le compte fait avec ledit BONICEL et promet de payer la moiti� dans un an prochain et l'autre moiti� l'ann�e suivante.

38	12/06/1727	MALAVIELLE Antoine	Le Monteil p Rieutort	VIGIERE Antoine	Mende	quittance	Antoine MALAVIELLE du Monteil p Rieutort confesse avoir reçu d'Antoine VIGIERE marchand mari et maître des biens dotaux de Marguerite VIALA habitant de Mende 6 livres 10 sols pour restes d'arrâges de la cote de tailles d'une pièce de terre pour 26 années. Cité feu Guillaume MALAVIELLE père d'Antoine.
37	09/06/1727	MALGOIRE Jean	Mende	OZIOL Pierre	Chabannes ville de Mende	obligation	Jean MALGOIRE garçon chirurgien habitant de Mende assisté de Jean MALAFOSSÉ son oncle et curateur de la ville confesse devoir à Pierre OZIOL fils et donataire contractuel de Vidal OZIOL de Chabannes 99 livres 19 sols provenant d'un prêt pour acheter habits et linges ou pour les frais d'un voyage qu'il prétend faire à la ville de Nîmes ou ailleurs où il prétend aller pour se mieux former à son art , en paiement de cette somme ledit MALGOIRE a fait mandement d'obligation audit OZIOL de la rente qui lui sera due de 12 cartes froment et 12 cartes orge pour l'année courante et pareille quantité pour la prochaine par Jean Jacques BRAJON de Chabannes son rentier de trois pièces de terre sises au terroir de Chabannes payables à la St Michel et ensuite pour 7 années ledit MALGOIRE lui baille en arrentement les trois pièces de terre au même prix de 12 cartes froment et 12 cartes orge.
40	14/06/1727	MATHIEU Jean Baptiste	Mende	SENECHAL Jean Privat	Mende	obligation	Jean Baptiste MATHIEU laboureur de Mende confesse devoir à Mre Jean Privat SENECHAL prêtre et chanoine de la cathédrale de Mende 542 livres 5 sols qu'il lui aurait prêté pour payer le Dlle CHEVALIER veuve du Sr NOURRY de Mende le restant du prix de la ferme qu'il aurait tenu du Sr NOURRY en janvier 1726 et pour achat de blé pour l'entretien de sa famille et pour faire les moissons et payer et nourrir les moissonneurs etpromet de payer dans les 3 jours et baille à titre de rente les fruits de diverses terres.

25	31/05/1727	MAZOYER Isabeau	Bagnols	BONHOMME Pierre	Bagnols	quittance	Isabeau MAZOYER veuve de Jean PEYTAVIN de Bagnols confesse avoir reçu de Pierre BONHOMME mari et maître des biens dotaux de Catherine PEYTAVIN de Bagnols 152 livres pour fin et entier paiement des droits légitimaires sur les biens des feux père et mère dudit PEYTAVIN.
15	17/05/1727	MEINADIER Isabeau	Le Bouschet p Rieutort	BONNET- FABRE – VILLARET – SAVY			Isabeau MEINADIER veuve d'Antoine BONNET du Bouschet p Rieutort en présence de Baptiste FABRE son beau fils du Bouschet, Jacques VILLARET son neveu de la Manette p St Gal, Jean SAVY son autre neveu de la Villedieu, Guillaume BONNET de Fangouses frères de feu Louise sa belle fille leur a exposé que Pierre BONNET son fils de feu Antoine BONNET son mari marié à feu Louise BONNET était donataire de la moitié des biens de feu Antoine BONNET son père sous la réserve de l'usufruit mais depuis le mariage ledit Pierre BONNET par sa mauvaise conduite a consommé une bonne part de la réserve usufruitière par sa débauche, prodigalité, dettes, fraudes. Isabeau MEINADIER a assemblés ses parents pour délibérer afin d'interdire à son fils d'administrer et gérer ses biens et le pourvoir d'un curateur.
43	28/06/1727	MERCADIER François	Le Viala p Lanuéjols	JOURDAN Jean		quittance	François MERCADIER du Viala p Lanuéjols confesse avoir reçu de Jean JOURDAN fils absent nous notaire 8 livres pour une vente foncière.

24	24/05/1727	OUVRIER Jacques	Les Fangettes p Rieutort	OUVRIER Jeanne	Le Mazelet p Rieutort	quittance	Jacques OUVRIER des Fangettes p Rieutort confesse avoir reçu de Jean MASSON fils à feu Claude MASSON du Mazelet et de Jeanne OUVRIER veuve de Pierre PIGEYRE du Mazelet, savoir dudit MASSON 40 livres 8 sols pour le montant de la portion de la taille épiscopale du titre de feu Pierre OUVRIER des Fangettes, et de Jeanne OUVRIER 3 livres 11 sols de la portion de la taille épiscopale pour ce qu'elle tient de la pagésie de feu Marguerite OUVRIER de Rieutort. Cités feu MASSON et Claude CLADEL père et mère dudit MASSON, Antoine OUVRIER père de Jeanne.
12	11/05/1727	PAUC Jacques	Mende	BRAJON Jean Jacques	Chabannes ville de Mende	quittance	Jacques PAUC laboureur de Mende père et administrateur de la personne et des biens de Jacques PAUC son fils unique de feu Catherine REISSANT sa première femme a reçu de Jean Jacques BRAJON de Chabannes p St Gervais et Protais la liquidation des biens par ledit BRAJON acquis de feux Antoine et Jean REISSANT beau père et beau frère dudit PAUC, constitués en dot à ladite feu Catherine REISSANT sa femme par ledit feu Antoine REISSANT son beau père dans leur CM du 02/06/1705 devant M° PAUC. Jacques PAUC en qualité de mari et maître des biens dotaux de Marguerite DOMERGUE sa femme en secondes noces icelle veuve de Sr VIRGILLE chirurgien son premier mari et légitime administratresse de Marie VIRGILLE sa fille doit à M° BONNEFILLE notaire de Mende 160 livres pour les causes exprimés dans l'acte obligataire que feu Etienne VIRGILLE et Catherine PRATLONG mariés dudit Mende beau père et belle mère de ladite DOMERGUE auraient consenti conjointement avec elle le 9/05/1720 devant M° GIBELIN. Ledit PAUC à l'acquit et liquidation des biens de ladite DOMERGUE sa femme et Marie VIRGILLE sa filiatre a payé audit BONNEFILLE la somme de 160 livres.

11	10/05/1727	PONS Antoine	Les Salces p La Rouvière	GOUTOURNAU Pierre	Mende	obligation	Antoine PONS des Salces p La Rouvière fermier du domaine de Pierre GOUTOURNAU bourgeois de Mende, mari et maître des biens dotaux de Françon FRAYEE a reçu dudit GOUTOURNAU 270 livres pour l'achat de 50 bêtes à laine pour le domaine qu'il promet de lui payer et rendre dans les 6 prochaines années.
16	18/05/1727	QUINSARD Françoise	Mende	BOUSQUET Jean Jacques	Langlade p Brenoux	cession	Françoise QUINSARD épouse de Jean Baptiste de BORREL de CHANOLHAC de la GRANGE, seigneur de Laubespy, fille et héritière de feu Jeanne GIRAL habitant de Mende remet cède et transporte à Jean Jacques BOUSQUET de Langlade p Brenoux la troisième portion d'hérédité de feu Jean GALIERE de Langlade parvenue par droit de succession à Jean GALIERE frère d'icelui, lequel l'avait cédé à Jeanne GIRAL le 01/10/1713, cette cession est faite pour le prix de 15 livres.
44	29/06/1727	RACHAS Isabeau	Rieutort	BIGOSE Adam	Coulagnes Basses p Rieutort	quittance	Isabeau RACHAS veuve de Joseph PORTALIER de Rieutort en conséquence du mandement et délégation à elle faite par Vital GILES mari et maître des biens dotaux de Jeanne MAZEL de Rieutort confesse avoir reçu d'Adam BIGOSE de Coulagnes Basses 49 livres 19 sols qui lui étaient dus par lesdits GILES et MAZEL.
12	11/05/1727	RENOUARD Pierre	Badaroux-Mende	RENOUARD Claude		quittance	Pierre REYNOARD originaire de Badaroux habitant à présent Mende a reçu de Claude REYNOARD son frère 199 livres 15 sols d'acompte de ses droits légitimaires paternels et maternels suivant le règlement fait lors de son CM avec Marie GRANIER du 18/01/1725 devant nous notaire.
43	28/06/1727	SOLIGNAC Antoine	Rieutort	CLADEL Jean	Le Bouschet p Rieutort	obligation	Antoine SOLIGNAC de Rieutort confesse devoir à Jean CLADEL du Bouschet 199 livres 19 sols pour un prêt et promet de payer dans un an.

36	07/06/1727	TURC François	Malaval p Les Bondons	GALLIERE Jean	Les Faux p St Etienne du Valdonnez	vente de fruits	François TURC de Malaval p des Bondons confesse devoir et être tenu de payer à Sr Jean GALLIERE de Faux p St Etienne du Valdonnez 72 livres pour un prêt en paiement de laquelle ledit TURC a vendu audit GALLIERE tous les fruits qui croîtront pendant 3 années et récoltes d'une pièce de terre lui appartenant de Dlle Françoise ROUVIERE son épouse au terroir des Badieux appelée les Faysses.
5	29/04/1727	TURC Jean	Les Bondons	MALZAC Etienne	Mende	obligation	Jean TURC dit Delort des Bondons doit à Etienne MALZAC lieutenant ... en la cour au baillage du Gévaudan habitant de Mende 190 livres d'arrérages de tailles et censives à raison des biens fonds que Dlle Gabrielle DANDRE mère dudit MALZAC à donné en location perpétuelle à Marie MEYRUEIS mère dudit TURC (contrat M° PAULET de Cocurès père de moi notaire). Ledit TURC ne pouvant payer cette somme audit MALZAC lui constitue une rente annuelle.